

Présents : M. Sanchez, secrétaire général, Mme Portello, conseillère de prévention départementale, Marie-Claire Merrien, secrétaire départementale du CHSCT (FSU), Marlène Bordessoules (FSU), 1 UNSA, 1 FO.

### BILAN GENERAL

Mme Portello dresse un bilan général des fiches SST depuis la dernière réunion : 21 saisies depuis le 14 mai, 69% pour le 1<sup>er</sup> degré, 31% pour le 2<sup>ND</sup> degré. Les fiches papier sont très minoritaires. 76% des fiches concernent les risques psycho-sociaux, 11% les chutes, 7% les risques ambiance thermique, 7% les risques incendie. Une tendance qui se confirme sur les 112 signalements de l'année scolaire. On compte aussi 47 fiches lycées sur l'année scolaire mais elles sont traitées par le CHSCTA.

**La FSU formule à la nouveau la demande que l'administration initie une campagne de communication et de sensibilisation à l'outil de dématérialisation des fiches auprès de tous les agents et notamment les AESH. En effet, beaucoup de collègues ne connaissent pas l'outil et ne savent pas à quoi il sert.**

M. Sanchez, secrétaire général a conscience qu'il faut aller l'information. Il propose qu'une communication soit envoyée à tous les agents courant octobre, en articulation avec la lettre RH de la Rectrice.

**Au regard des remontées, La FSU alerte l'administration qu'une formation sur les gestes professionnels dans le cadre de la gestion d'élèves aux comportements perturbateurs est nécessaire dans une logique de prévention des risques. Cela permettrait d'éviter certaines situations problématiques.**

**Le SG propose de faire remonter cette proposition au service académique de la formation continue.**

**La FSU aborde la problématique des réponses des IEN dans le cas des violences d'élèves. Certaines écoles ne sont pas du tout soutenues par certains IEN. Certains IEN répondent aux fiches sans avoir contacté les collègues, ou pris connaissance de la situation. La FSU demande qu'un contact humain ait systématiquement lieu dans le cas d'un signalement, que ce soit dans le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. Le SG propose de faire passer le message en conseil des IEN à la rentrée avec l'accueil des nouveaux IEN.**

### TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS :

**La FSU interpelle l'administration sur les difficultés au sein des PIAL et regrette que la lettre de cadrage promise par le DASEN courant avril n'ait toujours pas été envoyée alors que les réunions de préparation de rentrée sont en cours. Cette lettre de cadrage, dont l'objectif est d'éviter certaines dérives liées à la mise en place des PIAL et mieux intégrer les AESH aux équipes éducatives est pourtant essentiel pour organiser la rentrée et améliorer les conditions de travail des AESH. La FSU aborde le fait que l'évaluation des AESH dans le 1<sup>er</sup> degré pose problème. La FSU insiste sur le fait que les IEN doivent accepter de se plier à l'exercice. Le SG incite à faire les remontées de tous les dysfonctionnements, et à se montrer volontaire quand des insuffisances professionnelles ont lieu. Le SG va faire une communication au sujet des mouvements au sein des PIAL. La FSU aborde le fait que les difficultés des AESH sont notamment liées à un manque de formation de ces personnels. Le SG a conscience qu'il est difficile de juger des personnels précaires et dont la formation est insuffisante. Il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à signaler les dysfonctionnements. Pour lui, le directeur ou l'enseignant.e de la classe est le plus apte à juger les compétences de l'AESH.**

**La FSU aborde ensuite certaines situations qui perdurent ou qui demandent des réponses précises, pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré. Mme Portello et M. Sanchez interviendront à nouveau lorsque cela est nécessaire, notamment pour la gestion des violences d'élèves ou de conflits RH.**

**Lors de ce groupe de travail, la FSU a une nouvelle fois fait la preuve de sa capacité à représenter les personnels grâce à sa connaissance de la réalité de la situation. Cette connaissance permet des améliorations personnelles ou collectives. Nos interventions, sur une variété d'établissements et de sujets, font notre crédibilité auprès de l'administration. Suite au GT, la FSU s'adressera directement aux agents à l'origine du signalement pour leur faire un retour et les accompagner.**